

Service
Transports Scolaires

**ATTESTATION DE GARDE ALTERNÉE
2024 - 2025**

Attestation obligatoire à remplir et à nous retourner signée chaque année pour l'obtention de 2 points de montée inscrits sur la carte de transport

Madame.....

Monsieur.....

Déclarent sur l'honneur de notre (nos) enfant(s)
.....

Scolarisé(s).....

Est ou sont en garde alternée pour toute l'année 2024/2025

Adresse de la mère.....

Point de montée.....

Adresse du père.....

Point de montée.....

Nous certifions exacts ces renseignements et nous nous engageons à communiquer tout changement de situation.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le

A

Signature de la mère :

Signature du père :